

# Le Valet



DES LIGNAGES  
DE BRUXELLES

Président : Comte Jean-Charles de T'Serclaes

Editeur responsable : Frédéric Thomaes  
Rue Ferdinand Elbers 65,1082 Bruxelles

**Périodique trimestriel n°152**

**Janvier – Mars 2019**

Chers Membres,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Guy van der Beek. Administrateur depuis de nombreuses années et ancien trésorier, il assistait assidûment à nos réunions du conseil. Il était toujours à l'écoute et ses recommandations étaient souvent suivies. Il appréciait énormément nos activités auxquelles il assistait régulièrement avec son épouse. Il laissera un grand vide dans notre association. Je présente à son épouse au nom du conseil et de nos membres nos sincères condoléances.



Nous avons réfléchi lors de notre dernier conseil à l'opportunité de faire membre de notre association les épouses et époux, de nos membres. Je pense c'est une bonne mesure qui pourrait dynamiser notre association et inclure ceux et celles qui par leur mariage participent depuis de nombreuses années à la vie de notre association.

Entre-temps, nous espérons de vous voir nombreux à notre assemblée générale.

Jean-Charles de T'Serclaes, Président de l'Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles



# PUBLICATIONS

## A SIGNALER : L'INVENTORIEGE DU CHARTRIER DES DUCS DE BRABANT

Les chartes des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse sont conservées par les Archives générales du Royaume. Celles-ci viennent de publier deux nouveaux inventaires de cette collection. Ils couvrent les années 1439 à 1469 et 1470 à 1499. Chaque charte est analysée en quelques lignes, et en français quelle que soit la langue utilisée dans la charte (latine, française ou néerlandaise). S'y trouvent notamment répertoriées des ventes, des donations, etc., passées par devant les échevins de Bruxelles.

Bon nombre de Lignagers bruxellois pourront dès lors y trouver la mention d'un de leur ancêtre, avec une brève description des faits ayant suscité la rédaction de la charte.

Les inventaires peuvent être consultés et téléchargés *gratuitement* en PDF sur le site des Archives de l'Etat, sous le lien suivant :

<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2019-01-08-ouverture-a-la-recherche-du-chartrier-des-ducs-de-brabant>

## PORTRAITS DE LIGNAGERS

Nous désirerions publier dans le « Bulletin » de notre association des portraits de Lignagers admis sous l'Ancien Régime. Nos membres qui seraient en possession du portrait, individuel ou en groupe, d'un ancêtre lignager et qui accepteraient que nous en publions une reproduction dans notre Bulletin pourraient-ils nous contacter ? C'est avec grand plaisir et



beaucoup d'intérêt que nous publierons ces portraits assortis d'une courte notice biographique sur les Lignagers des temps passés. Nous faisons donc appel à nos membres pour qu'ils nous envoient des portraits ou des gravures de leurs ancêtres lignagers en y joignant si possible une évocation historique des personnages. Merci d'envoyer vos documents à Georges Carle, 43, avenue Herbert Hoover, 1030-Bruxelles.

## PROCHAINES ACTIVITÉS

### DIMANCHE 5 MAI 2019 À 14 HEURES : CONFÉRENCE ET VISITE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES AU SABLON

Daniel van Steenberghe nous dévoilera l'origine et le rôle de la *vice-cathédrale* de Bruxelles qui créa un quartier. Il a publié un ouvrage richement illustré entièrement dédié à l'église dont l'histoire est étroitement liée aux familles européennes comme les Habsbourg, Tour et Tassis, Bournonville et Arenberg.

Date : le **dimanche 5 mai 2019** à 14 h 00.

La conférence aura lieu chez le Comte Xavier de Bergeyck, place du Petit Sablon 11 à Bruxelles et sera suivie d'une visite guidée de l'église.

Prix P/P : 20 euros par personne à verser au compte **630-0133024-96** (IBAN BE65 6300 1330 2496, BIC : BBRUBEBB) des Lignages de Bruxelles.

Cette *participation aux frais* comprend la conférence, un verre de l'amitié et la visite guidée. Il y aura une séance de dédicace prévue après la conférence.

**Attention** : le nombre de participants à cette activité étant limité à 40, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible en versant la somme requise mais également **en nous envoyant un mail de confirmation**. Nous vous demandons donc de bien vouloir effectuer le paiement **ET AUSSI** de nous avvertir par mail de votre présence. Nous vous en remercions. Il va aussi de soi que votre conjoint est également le bienvenu.

### NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 ET LE DÎNER À L'AMIGO

Réservez déjà la date ! Le jeudi 13 juin 2019 en fin d'après-midi se tiendra à l'Hôtel de ville de Bruxelles, l'Assemblée Générale de l'Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles. Tous nos membres y sont cordialement conviés. Nous espérons vous y accueillir nombreux. A l'issue de cette Assemblée Générale, et pour ceux qui le désirent, se tiendra à l'Hôtel Amigo, le traditionnel dîner annuel des Lignagers qui sera, comme toujours, rehaussé de la présence d'un conférencier. Plus de détails sur l'horaire, l'ordre du jour, le sujet de la conférence et aussi sur le menu, vous parviendront ultérieurement.

Si vous désirez participer au dîner et à la conférence, 65,00 EUR par personne sont à verser au compte 630-0133024-96 (IBAN BE65 6300 1330 2496, BIC : BBRUBEBB) des Lignages de Bruxelles.

Nous vous invitons à vous inscrire à ce traditionnel dîner en versant la somme requise mais également en nous envoyant un mail de confirmation. A nouveau, nous vous demandons donc de bien vouloir effectuer le paiement ET AUSSI de nous avvertir par mail de votre présence. Pour organiser au mieux cet événement, la date limite d'inscription est fixée au 2 juin 2019. Nous vous en remercions.

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

### VISITE DE L'EXPOSITION VAN ORLEY AU PALAIS DES BEAUX-ARTS (BOZAR ) LE 23 FEVRIER 2019



La visite de l'exposition Van Orley a rencontré un très grand succès auprès des membres de notre Association : plus de 40 personnes y ont assisté. Nous avons tous été enthousiastes et pleins d'admiration devant la beauté et la diversité des œuvres exposées : portraits, dessins préparatoires pour des vitraux, notamment ceux de Ste Gudule, tableaux de dévotion, et surtout cette admirable série de tapisseries brodées de fils d'or et d'argent : les Chasses de Charles-Quint, conservées au Louvre ou encore la Bataille de Pavie. Toutes les tapisseries dont Van Orley a réalisé les projets ont été tissées par de prestigieux ateliers bruxellois : les Pannemaker, Kempeneer, Ghieteels...

ateliers bruxellois : les Pannemaker, Kempeneer, Ghieteels...

Peintre officiel des Gouvernantes des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie, Bernard Van Orley passe l'essentiel de sa vie à Bruxelles, sa ville natale où il est à la tête d'un des plus importants ateliers de peinture de l'époque. Ses premières œuvres sont directement influencées par les peintres brabançons traditionnels comme Hugo van der Goes ou Rogier van der Weyden. Puis il subit l'influence de Raphaël dont les cartons dessinés pour les Actes des Apôtres sont amenés à Bruxelles où les tapisseries sont tissées (1517). La rencontre de Van Orley avec Albrecht Dürer, le grand maître de la Renaissance allemande, lors de son voyage aux Pays-Bas (1520-21), le marque profondément. Son œuvre évolue de manière décisive et témoigne d'une grande modernité italianisante : rendu de la perspective, décors à l'antique, personnages monumentaux et sculpturaux. Van Orley garde pourtant de son héritage flamand le souci du détail et la minutie avec laquelle les matières sont représentées.

Les splendides tapisseries illustrent non seulement la fastueuse Cour de Charles-Quint, mais aussi les détails de la vie quotidienne. Elles nous donnent surtout un aperçu extraordinaire de la ville de Bruxelles et de ses environs avec sa première enceinte, les tours de Sainte Gudule, le Palais du Coudenberg et son parc, la forêt de Soignes et le Prieuré de Groenendael.

Une exposition splendide à voir et à revoir !

Michel de Muysers Lantwyck, Conseiller culturel

# Activités

De Décembre 2018 à Février 2019



# COMMUNICATIONS AUX MEMBRES

## COTISATIONS 2019

---

Votre cotisation est nécessaire pour que notre Association puisse continuer à faire rayonner l'histoire des Lignages. La cotisation annuelle individuelle reste inchangée pour l'année 2019 et est fixée à 25 euros.

Cette cotisation est à payer sur le compte BE76 6300 1330 2395 (BIC/SWIFT : BBRUBE) des Lignages avec la mention « cotisation 2019 + nom et prénom du membre pour lequel la cotisation est versée ». Vous pouvez aussi opter pour une cotisation à vie de 375 euros, dégressive pour vos enfants vivant sous le même toit.

Contactez-nous à l'adresse [lignagesdebruxelles@gmail.com](mailto:lignagesdebruxelles@gmail.com)

## APPEL AUX MEMBRES

---

N'hésitez pas à partager vos **connaissances historiques** sur les Lignages de Bruxelles. Qu'il s'agisse simplement de quelques lignes relatives à une heureuse découverte faite en parcourant les archives, d'une intéressante ou étonnante filiation lignagère, ou encore d'un article plus étendu sur un sujet relatif à Bruxelles et ses Lignages, toutes vos contributions pourront être publiées dans le Bulletin.

N'oubliez pas de nous transmettre vos nouvelles coordonnées postales et/ou électroniques en cas de modification de celles-ci. Nous vous demandons également de bien vouloir nous transmettre votre adresse électronique si vous ne l'avez pas encore fait.

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

---

Conformément à la législation européenne (le Règlement Général sur la Protection des Données ou « RGPD ») et nationale (la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel), nous ne communiquons à personne toute donnée permettant de vous identifier en qualité de personne physique ou morale, sauf avec votre acquiescement écrit dans certains cas particuliers.

**Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles**  
Association sans but lucratif sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi  
Siège social/Maatschappelijke zetel: Galerie du Roi, 5 – 1000 Bruxelles  
[lignagesdebruxelles@gmail.com](mailto:lignagesdebruxelles@gmail.com) - IBAN: BE76 6300 1330 2395  
[www.lignagesdebruxelles.be](http://www.lignagesdebruxelles.be)